



GUIDE DE RESTITUTION

DÉCOUVREZ LES BONNES PRATIQUES.

MINI FINANCIAL SERVICES





Cher Client,

Vous avez choisi de nous faire confiance en souscrivant un contrat de location PassLease chez MINI Financial Services.

Nous sommes soucieux de vous apporter toute la transparence et toute la clarté nécessaires tout au long de votre contrat. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition ce guide qui vous apportera les informations essentielles pour entretenir votre véhicule et vous guider sur les étapes de la restitution.

Conservez bien ce document jusqu'à la fin de votre contrat, il vous sera utile pour répondre à toutes vos questions, notamment concernant l'évaluation de l'état de votre véhicule au moment de la restitution.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions de croire, cher Client, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Alexandre LECLERCQ
Directeur Général de MINI Financial Services

SOMMAIRE.



P.3

**NOS CONSEILS
D'UTILISATION DE
VOTRE VÉHICULE.**



P.6

**L'ORGANISATION DE
VOTRE RENDEZ-VOUS
DE RESTITUTION.**



P.8

**DÉROULEMENT
DE LA RESTITUTION.**



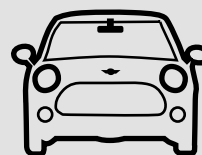
P.10

**FRAIS DE
REMISE EN ÉTAT.**



P.16

CONTRE-EXPERTISE.



P.17

**REPRENDRE UN
NOUVEAU VÉHICULE.**



P.18

NOUS CONTACTER.



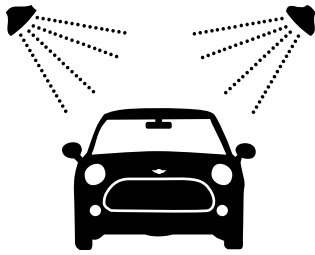
P.19

**RESTEZ CONNECTÉ AVEC
L'APPLICATION MINI APP.**



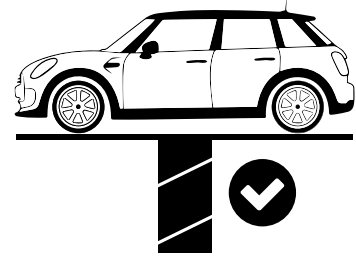
NOS CONSEILS D'UTILISATION DE VOTRE VÉHICULE.

1



Prendre soin de votre véhicule tout au long de votre contrat vous évitera d'éventuels frais de remise en état* au moment de la restitution. En effet, tout dommage ne relevant pas de l'usure normale pourra vous être facturé (voir liste des éléments facturés en page 10).

2



Respectez toujours les intervalles de maintenance de votre véhicule. Ils peuvent varier suivant votre conduite et seront indiqués par votre véhicule. Le kilométrage / intervalle temps restant avant la prochaine révision est affiché sur votre tableau de bord à chaque démarrage.

! IMPORTANT.

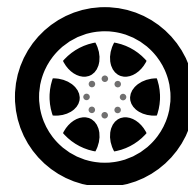
Les échéances de maintenance seront contrôlées à la restitution, tout retard et/ou non-respect, pourront être facturés (voir liste des éléments en page 15).

3



Toute intervention d'entretien doit obligatoirement être effectuée dans le respect des préconisations du constructeur. Toute intervention de réparation couverte par la garantie constructeur doit être effectuée dans le réseau de concessionnaires ou réparateurs agréés MINI.

4



Les pneumatiques de remplacement doivent être identiques sur un même train de pneus (ou sur les deux trains sur un véhicule équipé de la technologie xDrive), RunFlat si équipé d'origine et doivent être de même dimension, type été ou 4 saisons et marque homologuée par le constructeur (liste disponible en concession).

! IMPORTANT.

La bande de roulement des pneus devra être supérieure à 4mm. Selon les préconisations constructeur, si un pneu est à changer, le 2^{ème} pneu de l'essieu le sera également si celui-ci a une usure supérieure à 2mm.

*Les Frais de remise en état s'entendent comme les frais de dépréciation identifiés lors de l'inspection du véhicule par rapport à l'état standard attendu par MINI Finance et tel que défini dans les conditions générales de location. Le véhicule doit être restitué sur le site défini lors de la prise de rendez-vous.



NOS CONSEILS D'UTILISATION DE VOTRE VÉHICULE.

5



En cas d'accident, de vandalisme, ou d'impact sur votre pare-brise, n'oubliez pas de le déclarer auprès de votre compagnie d'assurance.

Les réparations doivent être effectuées dans le respect des normes du constructeur **avant** la restitution de votre véhicule.

Les accidents et autres sinistres doivent être également déclarés à MINI Financial Services dans les conditions fixées dans votre contrat.

Si un choc a endommagé la partie structurelle du véhicule et nécessite un « passage au marbre », MINI Financial Services doit en effet impérativement en être informé pour des raisons de sécurité.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre concessionnaire pour toutes vos réparations afin d'éviter toute malfaçon qui pourrait vous être facturée lors de la restitution.

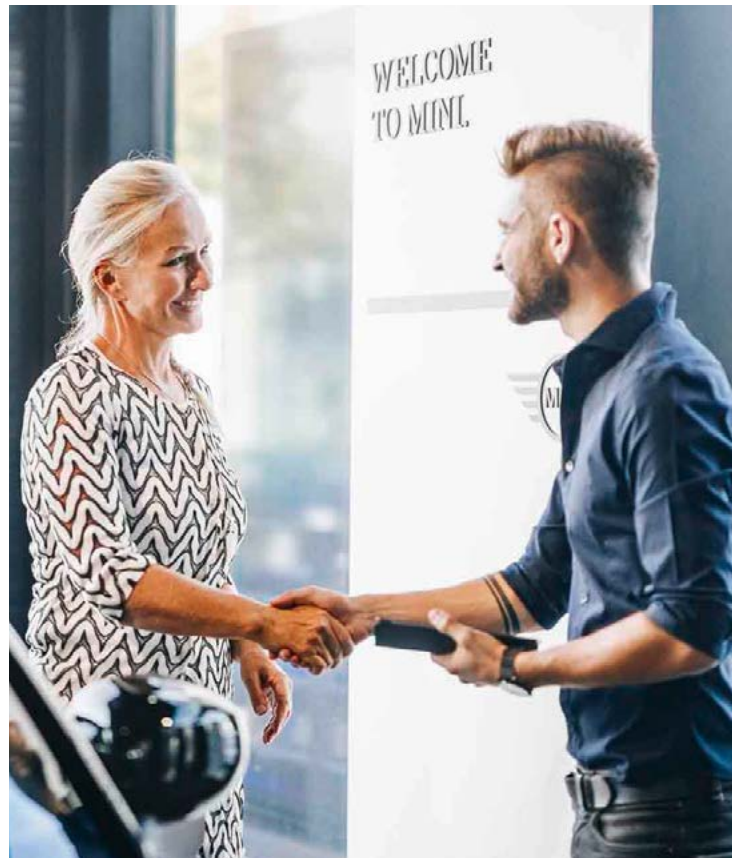
Nous vous conseillons également de ne jamais laisser votre carte grise dans votre voiture : en cas de vol ou de destruction de votre véhicule, la carte grise originale sera indispensable pour effectuer les démarches auprès de votre assureur.

6



Nous vous rappelons que tous les véhicules MINI neufs, sont garantis 2 ans par le constructeur.

Ainsi, en cas de défaut sur le véhicule, en tant que locataire, vous devez vous rapprocher de votre concessionnaire afin que les travaux pris en charge sous garantie soient effectués **AVANT** le terme de la location.





L'ORGANISATION DE VOTRE RENDEZ-VOUS DE RESTITUTION.

NOUS PRENDRONS CONTACT AVEC VOUS 6 MOIS AVANT LA FIN DE VOTRE CONTRAT POUR CONNAÎTRE VOTRE DÉCISION FINALE : RESTITUER OU RACHETER VOTRE VÉHICULE.



ANTICIPER LA RESTITUTION

Nous vous invitons à **prendre contact avec votre concessionnaire quelques semaines avant la fin de votre contrat** afin qu'il procède à une pré-inspection et évalue les éventuelles réparations à faire avant la restitution effective.



PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour organiser au mieux vos démarches de restitution, **MINI Finance a mandaté un prestataire spécialiste de la Restitution**. Notre centre d'appel vous contactera environ 3 semaines avant la fin de votre contrat pour planifier votre rendez-vous de restitution chez le concessionnaire MINI de votre choix.

Si vous le souhaitez, vous aurez également la possibilité de prendre rendez-vous et nous faire part de vos disponibilités pour votre restitution sur www.mini-restitution.fr.

Vous recevrez dans les deux cas un email de confirmation du lieu et de la date de votre restitution.

La veille de votre rendez-vous, un SMS de rappel vous sera adressé.



LA RESTITUTION

Un inspecteur réalisera avec vous l'inspection de votre véhicule sur le site défini lors de la prise de rendez-vous.

Vous trouverez les informations liées à la restitution et aux éventuels frais de remise en état* sur les pages suivantes de votre guide de restitution.

❗ IMPORTANT.

Sans remise à l'inspecteur du certificat d'immatriculation du véhicule et d'une clé, l'inspection ne pourra pas avoir lieu. Un autre rendez-vous devra être organisé. Le coût de déplacement de l'inspecteur sera à votre charge (50 € HT).



L'ORGANISATION DE VOTRE RENDEZ-VOUS DE RESTITUTION.

LE VÉHICULE DEVRA RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS :

Être en parfait état de fonctionnement.

Être révisé conformément aux préconisations d'entretien du constructeur (indicateur de maintenance mis à jour) : pas de voyant de maintenance allumé sur l'ordinateur de bord. Cette préconisation est aussi valable si vous avez souscrit un contrat d'entretien.

Être nettoyé intérieurement et extérieurement afin de réaliser l'évaluation.



Contenir tous les accessoires et autres équipements d'origine (triangle, trousse à pharmacie, kit anti-crevaison, télécommande, tapis, cache-bagages et filet de coffre, allume-cigare et cendrier, sacoche) ainsi que le ou les câbles (selon option) de recharge pour les véhicules électriques ou plug-in hybrid - liste non exhaustive.

Être restitué avec 4 pneus été ou 4 saisons de marque homologuée par le constructeur.

Être restitué sans identification personnalisée (publicités peintes ou adhésives sur la carrosserie du véhicule et sur la plaque d'immatriculation) et libre de tous effets personnels. Dans le cas contraire, la valorisation du déstockage sera effectuée par l'inspecteur en fonction de la surface incriminée et de la grille tarifaire en vigueur.



DÉROULEMENT DE LA RESTITUTION.



Lors de la restitution, votre véhicule sera **examiné par un inspecteur, en votre présence pendant 45 minutes environ**. À l'issue de l'examen, l'inspecteur déterminera le montant des éventuels frais de remise en état conformément au cahier des charges établi par MINI Finance.

TOUS LES ÉLÉMENTS DE L'INSPECTION SERONT RETRANSCRITS SUR LE PROCÈS-VERBAL :

- Présence des éléments décrits dans la rubrique «L'organisation de votre rendez-vous de restitution» ci-dessus

- Véhicule roulant

- Conformité de l'état d'entretien du véhicule (voyant de maintenance de l'ordinateur de bord)

- Etat intérieur du véhicule

- Etat extérieur du véhicule

- Valorisation des frais de remise en état si le véhicule le justifie

- Kilométrage réalisé

- Type de pneumatiques (été, hiver, 4 saisons)

- Taux d'usure des pneus

Ce document signé par vos soins vous sera adressé par mail à l'issue de l'inspection et sera ensuite envoyé à MINI Finance. Il formalisera votre accord sur les éventuels dommages relevés lors de l'inspection du véhicule.

En cas de non signature du procès-verbal de restitution par vos soins, celui-ci vous sera adressé par lettre recommandée avec accusé de réception. Si vous en faites la demande auprès de MINI Finance, un email contenant un lien vers les photographies prises lors de l'inspection vous sera envoyé.

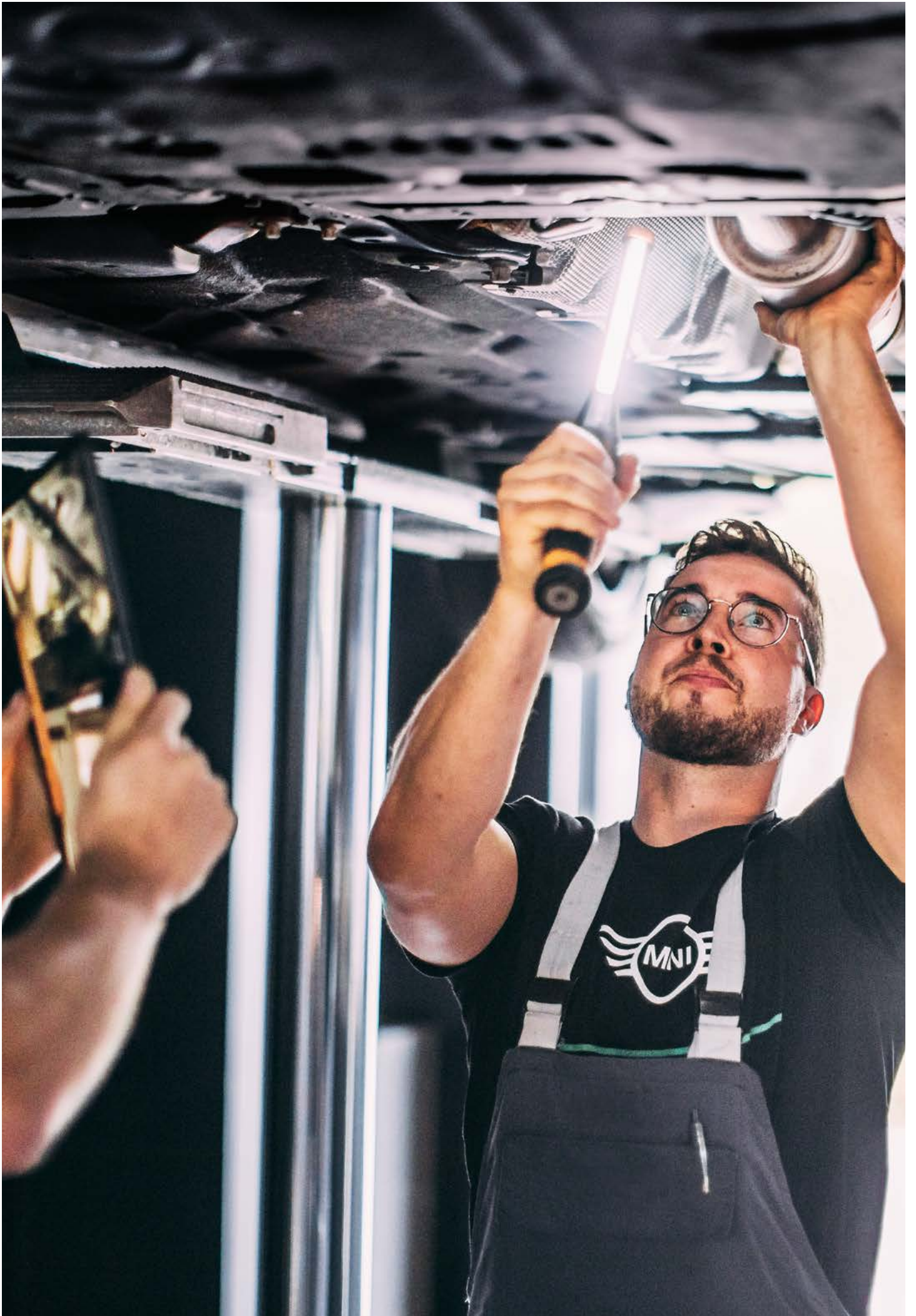
Après réception du procès-verbal de restitution, MINI Finance procédera, le cas échéant, à la facturation :



des frais de remise en état pour les dommages valorisés sur le procès-verbal de restitution. Dans le cadre de la restitution de votre véhicule, une remise de 20% sera appliquée sur le montant des pièces hors pneumatiques et 25% sur les pneumatiques.



du kilométrage excédentaire réalisé, dans les conditions prévues au contrat de location.

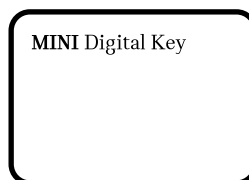




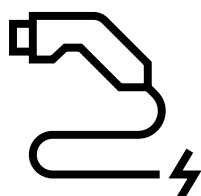
FRAIS DE REMISE EN ÉTAT.

Tous les éléments de l'inspection seront retranscrits sur le procès-verbal :

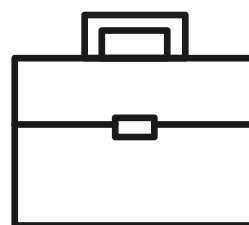
> ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS OU ACCESSOIRES MANQUANTS :



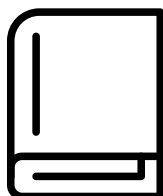
L'ensemble des clés et cartes



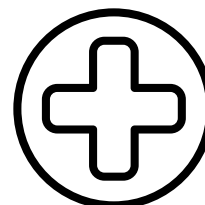
Les Cables de Recharge domestique et publique



La trousse à outils



La notice d'utilisation du véhicule



Le kit de premiers secours

! Toute pièce manquante sera facturée au titre des frais de remise en état.

> DÉPRÉCIATION DU VÉHICULE :

MINI Finance facturera tous les dommages au-delà de l'état standard, soit au forfait si les dommages relevés répondent aux critères détaillés dans les rubriques « Forfait » ci-dessous, soit à l'acte en fonction de chaque poste constaté dégradé, si les dommages relevés dépassent les critères des rubriques « Forfait ».



FRAIS DE REMISE EN ÉTAT.

Tous les prix indiqués dans le guide de restitution sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction des prix du marché.

> PNEUMATIQUES ET JANTES



ÉTAT STANDARD

- 4 pneus été ou 4 saisons (2 pneus identiques par essieu) de marque homologuée par le constructeur (liste disponible en concession).
- Profondeur des sculptures de la bande de roulement supérieure ou égale à 4 mm.
- Rayure inférieure à 10 cm sur le bord de la jante alu ou jante alu bi-ton polychrome, sans arrachement de matière.
- Rayure inférieure à 3 cm sur les bâtons de la jante alu ou jante alu bi-ton polychrome.
- Petite bosse sur jante en tôle.
- Kit de réparation (cartouche de fluide) manquant.
- Compresseur d'air manquant.

FORFAIT

- Rayure supérieure ou égale à 10 cm sur le bord de la jante alu ou jante alu bi-ton polychrome sans arrachement de matière comme pour l'état standard.
- Rayure supérieure ou égale à 3 cm sur les bâtons de la jante alu ou jante alu bi-ton polychrome sans arrachement de matière comme pour l'état standard.

100€ HT



MINI Finance facturera tous les dommages au-delà de l'état standard, soit au forfait soit à l'acte en fonction de chaque poste constaté dégradé.



FRAIS DE REMISE EN ÉTAT.

> CARROSSERIE



ÉTAT STANDARD

- Rayure inférieure ou égale à 5 cm et largeur inférieure ou égale à 2 mm sur le rétroviseur.
- Rayure inférieure ou égale à 5 cm et largeur inférieure ou égale à 1 mm sur les baguettes ou moulures peintes.
- Rayure sans arrachement de matière ou avec arrachement de matière mais de longueur inférieure ou égale à 5 cm et largeur inférieure ou égale à 2 cm par élément non peint.
- Rayure inférieure ou égale à 7 cm et largeur inférieure ou égale à 1 mm par élément de la carrosserie hors pare-chocs.
- Eclat ou griffe sur la tranche de porte inférieur ou égal à 7 cm.
- Rayure inférieure ou égale à 7 cm et largeur inférieure ou égale à 2 mm sur pare-chocs peint.
- Maximum 10 éclats de diamètre inférieur à 4 mm par élément de la carrosserie ou sur le pare-chocs.
- Malfaçon retouche peinture inférieure à 3cm.
- 1 bosse d'un diamètre inférieur ou égal à 20 mm par élément de la carrosserie.
- Dé-lettrage, traces de colle.

FORFAIT

- Éclat ou griffe sur la tranche de porte supérieur à 7 cm et inférieur ou égal à 10cm.
90€ HT
- 2 ou 3 bosses d'un diamètre inférieur ou égal à 20 mm par élément de la carrosserie.
75€ HT
- Choc important sur structure.
585€ HT



MINI Finance facturera tous les dommages au-delà de l'état standard, soit au forfait soit à l'acte en fonction de chaque poste constaté dégradé.



FRAIS DE REMISE EN ÉTAT.

> VITRAGES & FEUX



ÉTAT STANDARD

- 1 éclat sur le pare-brise réparé hors champ de vision. Un éclat est considéré dans le champ de vision du conducteur lorsqu'il est à plus de 20 cm de la bande noire du bas du pare-brise, à 10 cm du bord supérieur et à 10 cm du montant gauche (le champ de vision ne se mesure jamais avec le bord physique du pare-brise).
- Maximum 5 éclats de surface sur le pare-brise d'un diamètre inférieur ou égal à 2mm.

FORFAIT

- Maximum 3 éclats sur le pare-brise hors champ de vision et d'un diamètre inférieur à 2 mm.
- Maximum 2 éclats (hors fêlures) sur le toit panoramique.

69€ HT



MINI Finance facturera tous les dommages au-delà de l'état standard, soit au forfait soit à l'acte en fonction de chaque poste constaté dégradé.



FRAIS DE REMISE EN ÉTAT.

➤ REVÊTEMENTS INTÉRIEURS



ÉTAT STANDARD

- Brûlure sur assise de siège, dossier, garniture de porte ou ciel de toit d'un diamètre inférieur ou égal à 1 mm.
- Déchirure sur assise de siège, dossier, garniture de porte ou ciel de toit d'un diamètre inférieur ou égal à 1 mm ou éraflure superficielle.
- Maximum 1 griffe inférieure à 10 cm et de largeur inférieure à 2 mm sur la garniture de porte.
- Trou, déchirure sur tapis de sol (moquette) et coffre de diamètre inférieur à 3 mm et sans perforation.
- Maximum 1 Brûlure de diamètre inférieur à 3 mm et sans perforation
- Maximum 1 griffe inférieure à 10 cm et de largeur inférieure à 5 mm sur la garniture plastique du coffre.
- Maximum 1 trou de diamètre inférieur à 2 mm ou maximum 1 griffe inférieure à 10 cm et de largeur inférieure à 2mm sur la partie basse et verticale de la console centrale.
- Maximum 1 trou de diamètre inférieur à 2 mm ou maximum 1 griffe inférieure à 10 cm et de largeur inférieure à 2mm sur le tableau de bord.
- Boutons (radio, climatisation, joystick central,...) présent et fonctionnel.
- Aucun élément de revêtement intérieur tâché.

FORFAIT

- Brûlure sur assise de siège, dossier, garniture de porte ou ciel de toit d'un diamètre supérieur à 1 mm et inférieur ou égal à 5 mm.
- Déchirure sur assise de siège, dossier, garniture de porte ou ciel de toit d'un diamètre supérieur à 1 mm et inférieur ou égal à 5 mm.
- Maximum 2 griffes inférieures à 10 cm et de largeur inférieure à 2 mm sur la garniture de porte.
- Trous, déchirures sur tapis de sol (moquette) et coffre de diamètre supérieur ou égal à 3 mm sans perforation.
- Maximum 4 Brûlures de diamètre inférieur à 3 mm.
- Maximum 2 griffes inférieures à 10 cm et de largeur inférieure à 5 mm sur la garniture plastique du coffre.
- Maximum 2 trous de diamètre inférieur à 2 mm ou maximum 2 griffes inférieures à 10 cm et de largeur inférieure à 2mm sur le tableau de bord.
- Maximum 3 éléments de revêtement intérieur tâchés (forfait 1).

50€ HT

- Au moins 4 éléments de revêtement intérieur tâchés ou intérieur du véhicule sale ne permettant pas un constat dans de bonnes conditions

170€ HT

- Déchirure inférieure ou égale à 10 cm sur la capote.

207€ HT

- Maximum 2 trous de diamètre inférieur à 2 mm ou maximum 2 griffes inférieures à 10 cm et de largeur inférieure à 2mm sur la partie basse et verticale de la console centrale.

250€ HT



MINI Finance facturera tous les dommages au-delà de l'état standard, soit au forfait soit à l'acte en fonction de chaque poste constaté dégradé.



FRAIS DE REMISE EN ÉTAT.

> AUTRES CRITÈRES FAISANT L'OBJET DE FORFAIT

FORFAIT 15€ HT	Plaque d'immatriculation manquante ou non conforme ou numéro incorrect.
FORFAIT 25€ HT	Véhicule restitué sale à l'extérieur.
FORFAIT 50€ HT	Cric seul manquant.
FORFAIT 55€ HT	Contrôle du train roulant si l'écart d'usure intérieur/extérieur d'un pneu est supérieur à 50%.
FORFAIT 100€ HT	Ensemble cric (anneau de remorquage, manivelle, etc...) manquant.
FORFAIT 150€ HT	Double de clé manquant.
FORFAIT 250€ HT	<ul style="list-style-type: none">• DVD / CD / Carte SD pour GPS manquant• Le câble de recharge domestique est endommagé ou non présent• Le câble de recharge publique est endommagé ou non présent alors que le véhicule a été immatriculé après le 01/06/2020.
FORFAIT 90€ HT	1 voyant entretien allumé pour non-respect des échéances de maintenance.
FORFAIT 350€ HT	2 ou 3 voyants d'entretien allumés pour non-respect des échéances de maintenance.
FORFAIT 900€ HT	Plus de 4 voyants d'entretien allumés pour non-respect des échéances de maintenance.



CONTRE-EXPERTISE.

Si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité de mandater à votre charge un expert pour établir une contre-expertise. Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir respecter la procédure suivante :



**Notifier MINI Finance
au n° 0969 322 039**

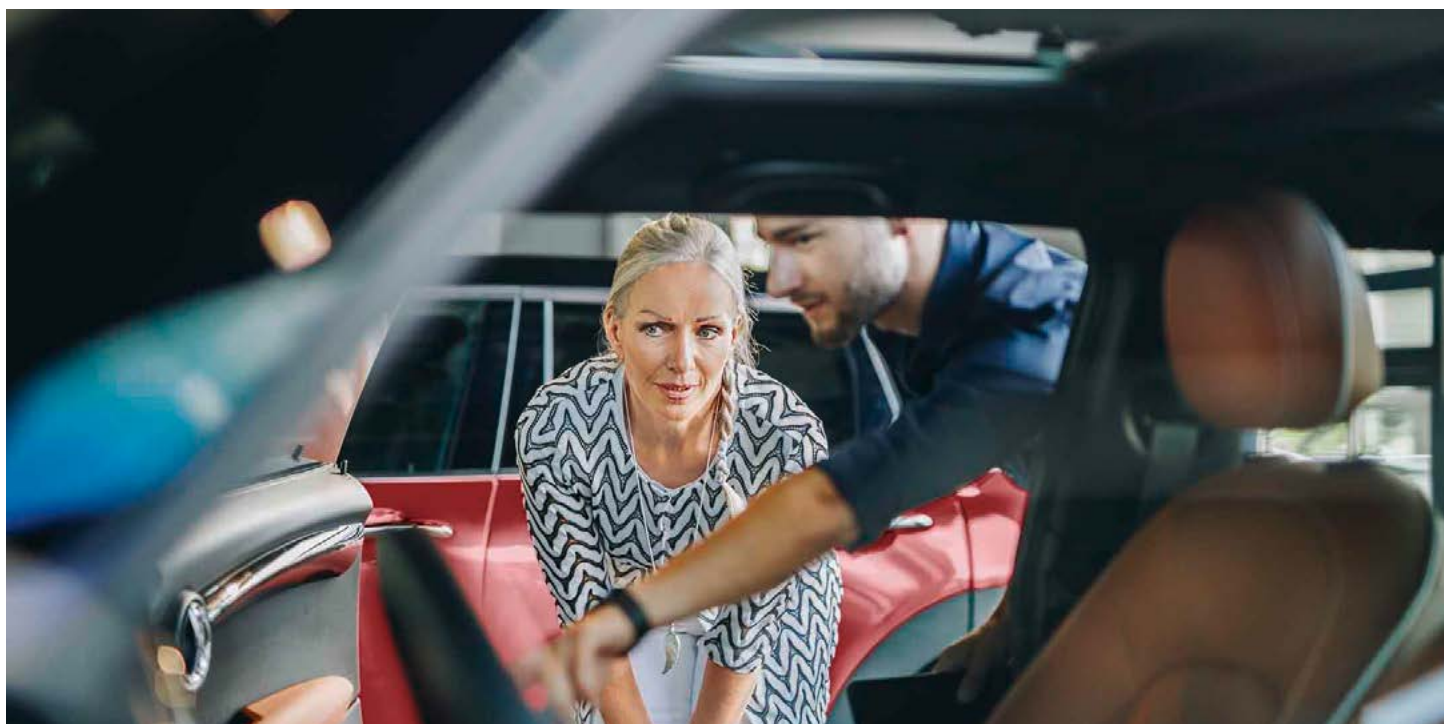
au plus tard dans les 3 jours ouvrés à compter de la communication par courriel du procès-verbal de restitution par le prestataire en charge de l'inspection.



Effectuer cette contre-expertise sous 10 jours ouvrés à compter de la notification à MINI Finance de son intention d'organiser une contre-expertise du véhicule au lieu de stockage qui vous sera communiqué par MINI Finance.

Le non-respect de ces dispositions dispensera MINI Finance de son obligation de conserver le véhicule et sa responsabilité ne pourra être recherchée sur ce fondement.

A titre purement indicatif, le tarif d'une contre-expertise est en moyenne de 150 euros. Nous vous laissons le soin de vous rapprocher de votre expert pour obtenir la valorisation définitive d'une contre-expertise.





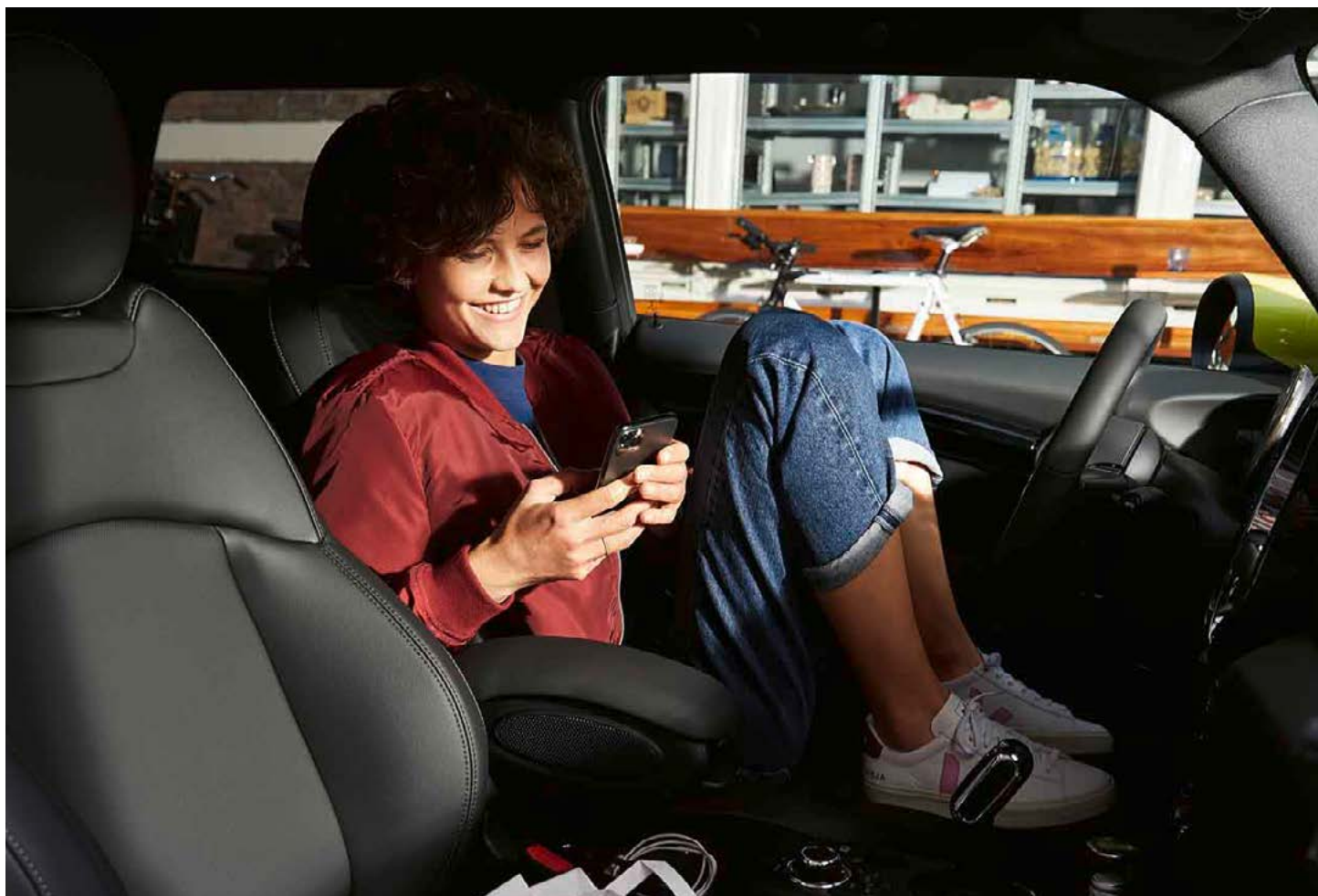
REPRENDRE UN NOUVEAU VÉHICULE.

Vous souhaitez restituer votre véhicule actuel et en prendre un nouveau avec MINI Financial Services :

Il vous suffira d'en faire part à votre concessionnaire qui reste votre interlocuteur privilégié. Il vous proposera des essais sur les véhicules de votre choix, ainsi que des simulations de loyers sur mesure.

Toutes les informations relatives aux gammes de véhicule MINI sont à retrouver sur <https://mini.fr>



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.






NOUS CONTACTER.

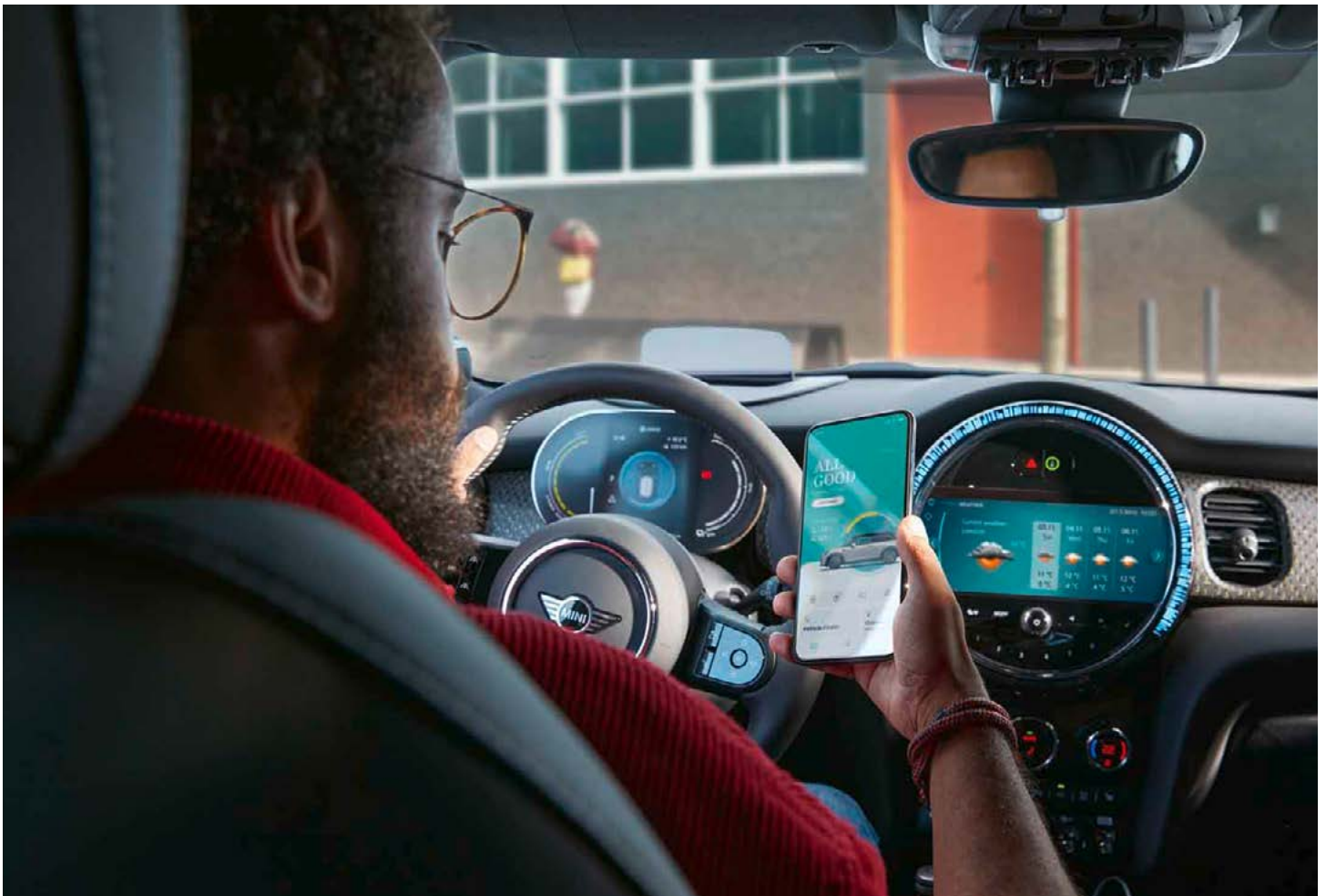
Informations pratiques, pour toute question relative à :

VOTRE RENDEZ-VOUS DE RESTITUTION :

-  **0 972 444 094***
de 8h30 à 18h du lundi au vendredi
-  Pour prendre un Rendez-vous de restitution ou communiquer vos disponibilités, vous pouvez aller sur **www.mini-restitution.fr**

LE DÉROULEMENT DE LA RESTITUTION ET LA FACTURATION :

-  **0 969 322 039***
de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi
-  **contact.finance@mini.fr**
-  Accédez à tous vos services et aux informations relatives à votre contrat dans votre espace personnel MyMINI Financial Services sur **myfi.mini.fr**



RESTEZ CONNECTÉ AVEC L'APPLICATION MINI APP.

Simplifiez l'usage de votre MINI au quotidien, qu'elle soit thermique, hybride rechargeable ou 100% électrique, grâce à l'application MINI App. Planifiez vos trajets dans votre MINI depuis votre canapé, préchauffez l'habitacle à distance, vérifiez l'autonomie restante ou verrouillez votre voiture à distance.

5 POINTS FORT DE LA NOUVELLE APPLICATION MINI APP

- 01 Accès immédiat au Statut et aux Fonctions du véhicule
- 02 Accès direct à votre service MINI
- 03 Des services intelligents pour soutenir votre e-mobilité
- 04 Services complets de navigation et de cartographie pour planifier vos voyages
- 05 Mises à jour régulières et extension des fonctionnalités

